

09.03.2007 - 14:30 Uhr

Swisscable salue la nouvelle loi sur la radio et la télévision

Berne (ots) -

Swisscable - l'association des câblo-opérateurs suisses - accueille favorablement la nouvelle loi sur la radio et la télévision et son ordonnance: en premier lieu, la loi clarifie enfin le nombre maximum de chaînes analogiques et numériques qui devront être diffusées à l'avenir (Must Carry). Et deuxièmement, l'ordonnance reconnaît que les boîtiers décodeurs font partie intégrante des réseaux.

Les câblo-opérateurs respirent après les discussions houleuses de ces derniers mois: le contenu de la nouvelle ordonnance sur la radio et la télévision est enfin connu. "Nous disposons enfin d'une sécurité au niveau de la planification. Nous pouvons maintenant poursuivre avec des conditions cadres claires le passage à la télévision numérique", explique le président de Swisscable, Hajo Leutenegger, au sujet de la nouvelle ordonnance. Ce commentaire concerne principalement la réglementation relative aux chaînes sous obligation de diffusion (Must Carry) et l'utilisation des boîtiers décodeurs.

Un maximum de 25 chaînes analogiques sous obligation de diffusion (Must Carry)

De quoi s'agit-il exactement? La nouvelle ordonnance fixe le nombre maximum de chaînes analogiques et numériques que les câblo-opérateurs sont obligés de diffuser (Must Carry). Ces chaînes doivent apporter une contribution à la formation, à l'épanouissement culturel et à la liberté d'opinion et sont déjà rediffusées gratuitement par les câblo-opérateurs. Au cours de ces derniers mois, les débats ont porté sur la détermination des chaînes analogiques remplissant les critères légaux des programmes dits "Must Carry". Suite à une intervention du vice-ministre italien des affaires étrangères, le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger a par exemple défini la chaîne RAI Uno comme un programme Must Carry. Swisscable prend connaissance du fait que le nombre maximum de chaînes analogiques sous obligation de diffusion a maintenant été fixé à 25. "Ce qui est important pour nous, c'est de savoir sur quoi nous devons tabler jusqu'à la fin du passage à la télévision numérique", commente Hajo Leutenegger. Il ajoute également que les câblo-opérateurs sont les seuls à devoir encore diffuser des programmes TV analogiques. Tous les autres fournisseurs, y compris Bluewin TV, ne diffusent plus qu'en numérique. "La concurrence ne se fait pas à armes égales dans ce domaine."

Le boîtier décodeur fait partie du réseau câblé

L'association Swisscable est ravie de la décision prise au sujet des boîtiers décodeurs: à l'avenir les câblo-opérateurs auront également le droit de déterminer le terminal - appelé Settop-Box - utilisé par le client pour réceptionner la télévision numérique. "Cette décision ne va pas à l'encontre du client mais est prise dans son intérêt", explique Hajo Leutenegger. "La station de tête du câblo-opérateur et le boîtier décodeur du client forment un tout comme les deux pièces d'un même puzzle. La qualité de la diffusion et les fonctions supplémentaires comme par exemple le guide électronique des programmes ne peuvent être pleinement garanties que lorsque les pièces du puzzle s'imbriquent à la perfection." Et que pense Swisscable du reproche fait aux câblo-opérateurs d'utiliser cette politique de boîtiers décodeurs pour s'assurer de façon déloyale la fidélité de leurs clients? "C'est tout à fait hors de propos. En

Suisse, le marché joue son rôle au niveau de la concurrence : les téléspectateurs ont le choix entre le télé-réseau, la télévision par satellite, la télévision terrestre, Bluewin TV et la télévision par le biais de l'Internet." Outre ce point, nul ne semble être gêné par le fait que l'offre Bluewin TV ne peut être utilisée qu'avec un boîtier décodeur spécifique (propriétaire).

Swisscable

Swisscable est l'association économique des entreprises suisses de télé-réseau. L'association regroupe environ 250 sociétés de câblo-opérateurs - aussi bien privées que publiques - desservant quelque 2,8 millions de foyers et plus de 5 millions de clients en services radio et TV. La plupart des câblo-opérateurs proposent également à leurs clients un accès Internet et une offre de téléphonie.

Contact:

Dr Claudia Bolla-Vincenz

Directrice

Tél.: +41/31/328'27'28

Mobile: +41/79/301'59'25

E-mail: info@swisscable.ch.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100010502/100526661> abgerufen werden.